

Quelles aides possibles pour passer son Permis B pour les 16-25 ans ?

Pour les jeunes l'obtention du Permis reste un incontournable pour décrocher rapidement un emploi. Aussi l'accompagnement global que propose la Mission Locale aux jeunes inclue la facilitation de l'accès à la mobilité par la mobilisation de dispositifs locaux et nationaux ou d'aide financière pour l'accès au permis

Un jeune accompagné par la Mission Locale peut donc activer plusieurs aides et dispositifs pour financer son permis partiellement ou totalement

- **Utiliser son allocation Garantie Jeunes.** Dans le cadre de cet accompagnement un jeune peut percevoir 470€ par mois pendant un an s'il ne perçoit aucun revenu.
- **Utiliser son allocation Parcours d'Accès Contractualisé vers l'Emploi et l'Autonomie (PACEA).** Là encore un jeune, dès lors que son projet professionnel a été validé, peut se voir attribuer une aide ponctuelle de 3 x 530€ maximum.
- **Activer son Compte Personnel de Formation (CPF).** Un jeune peut mobiliser son compte personnel de formation et/ou se voir attribuer 100h d'abondement s'il n'a jamais travaillé afin de lui permettre de financer pour partie son Permis. Dans ce cadre, les Missions Locales sont habilitées à aller jusqu'à la validation des dossiers financiers dans le compte CPF des jeunes concernés.
- **Avoir recours à l'Aide Financière Unique (AFU) du Conseil Départemental.** Cette aide est attribuée après une évaluation réalisée par le conseiller de la Mission Locale et en fonction de la situation personnelle, familiale et financière du jeune. Elle se monte à 200€ pour le code et 300€ pour la conduite.
- **Activer le Permis à 1 € ou le Microcrédit personnel.** La Mission Locale en partenariat avec 3 partenaires bancaires peut instruire des dossiers de Microcrédit (taux d'intérêt à 2%) pour tous jeunes bénéficiant d'une capacité de remboursement (allocations formation, indemnités chômage, contrat d'apprentissage, revenus issus de contrats aidés ou de l'intérim).
- **Activer le CIVIC'UP lorsque qu'un jeune effectue son service civique dans l'Eure ET qu'il réside dans l'Eure.** La CAF de l'Eure, en partenariat avec la Direction Départementale de la Cohésion Sociale de l'Eure et le CRIJ Normandie Rouen, propose de soutenir des projets à destination de jeunes réalisant une mission de service civique, à travers le dispositif « Civic'up 27 ». D'un montant maximum de 1500€ cette aide peut-être utiliser pour financer un permis.



Pour toute information n'hésitez pas à consulter les sites internet ou page Facebook suivante:

www.mlv2al.fr

www.facebook.com/missionlocale.v2al

<http://www.moncompteformation.gouv.fr/article/des-maintenant-utilisez-votre-cpf-afin-de-preparer-votre-permis-b>

<http://www.crijnormandierouen.fr/Civic-up-27.html>